

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 27 avril à 18h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14 avril 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
17	12	1	13	13	0

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe

Membres ayant donné pouvoir : THEYS Michel à BIDAUD Jean-Michel

Membres excusés : BOUR Coline, ECHASSERIAU Vincent

Membres absents : BESNIER Michelle, CHAMPAUD Marc

Invité : PAQUET Laurent

Secrétaire de séance : BOSDEVIGIE Jean Pierre

INSTITUTION

Délibération n° 32-2023 : Approbation du tarif de location des vélos à assistance électrique (station BEMOBI)

Monsieur Philippe SIMON, Vice-Président, rappelle que la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est engagée dans un projet de station de location de vélo électrique en libre-service au bureau délibérant du 13 octobre 2022.

Afin de finaliser l'installation de la station, les modalités et les tarifs doivent être définis. Il vous est proposé de valider la fiche paramétrage client qui vous est présentée définissant un tarif de 3€ de l'heure pour une durée illimitée de location ainsi que le déblocage par code PIN des vélos.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°87-2021 Plan Climat Air Energie Territorial validant le plan d'actions du PCAET,
Vu la délibération n° 91-2022 approuvant la contractualisation avec BEMOBI (Groupe La Poste) pour l'installation d'une station de 5 vélos électriques,
Considérant les travaux en cours,

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'

- APPROUVER la fiche paramétrage client qui sera renvoyée au prestataire ;
- AUTORISER La Présidente ou son délégataire à signer tout acte pouvant se rattacher à la présente délibération et permettant de créer la régie associée à ce projet.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 02 mai 2023
La Présidente,
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 17 MAI 2023
Publié le : 17 MAI 2023